

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 MARS 2021

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Mars 2021, qui font apparaître un actif net de **49.441.811** dinars pour un capital de **46.484.813** dinars et une valeur liquidative égale à **111,110** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que :

- Les actifs de la société « SICAV Axis Trésorerie », s'élevant au 31 Mars 2021 à 49.523.430 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 39.473.320 dinars, soit 79,71 % de valeurs mobilières et de 9.999.530 dinars soit 20,19 % de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001- 2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4.1.1	30 853 800	20 957 309	33 455 231
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 127 775	158 217	2 593 112
Obligations et valeurs assimilées		28 726 025	20 799 092	30 862 119
Placements monétaires et disponibilités		18 619 050	66 589 250	26 503 293
Placements monétaires	4.1.2	11 680 719	13 018 550	13 631 794
Disponibilités		6 938 331	53 570 700	12 871 499
Autres Actifs	4.1.5	50 580	50 155	115 445
TOTAL ACTIF		49 523 430	87 596 714	60 073 969
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	4.1.6	43 808	84 629	54 237
Autres créditeurs divers	4.1.7	37 811	40 748	32 067
TOTAL PASSIF		81 619	125 377	86 304
ACTIF NET				
Capital	4.1.8	46 484 813	82 368 977	57 029 469
Sommes distribuables		2 956 998	5 102 360	2 958 196
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 408 212	3 907 929	357
Sommes distribuables de l'exercice en cours		548 786	1 194 431	2 957 839
ACTIF NET		49 441 811	87 471 337	59 987 665
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		49 523 430	87 596 714	60 073 969

ETAT DE RESUTAT
Période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	413 226	273 297	1 351 288
Revenus des obligations et valeurs assimilées		413 226	273 297	1 347 764
Dividendes		-	-	3 524
Revenus des placements monétaires	4.2.2	269 467	960 681	2 412 388
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		682 693	1 233 978	3 763 676
Charges de gestion des placements	4.2.3	(111 294)	(167 462)	(559 838)
REVENU NET DES PLACEMENTS		571 399	1 066 516	3 203 838
Autres charges	4.2.4	(22 152)	(26 261)	(91 527)
RESULTAT D'EXPLOITATION		549 247	1 040 255	3 112 311
Régularisation du résultat d'exploitation		(461)	154 176	(154 472)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		548 786	1 194 431	2 957 839
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		461	(154 176)	154 472
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		57 144	3 217	168 364
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		31 516	39 952	136 719
Frais de négociation de titres		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		637 907	1 083 424	3 417 394

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	637 907	1 083 424	3 417 394
Résultat d'exploitation	549 247	1 040 255	3 112 311
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	57 144	3 217	168 364
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	31 516	39 952	136 719
Frais de négociation des titres	-	-	-
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	-	(1 685 904)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(11 183 761)	51 608 542	23 476 804
Souscriptions			
- Capital	25 956 810	88 312 983	228 613 293
- Régularisation des sommes non distribuables	614 994	1 585 504	514 032
- Régularisation des sommes distribuables	1 582 531	4 842 428	10 462 825
Rachats			
- Capital	(36 321 949)	(40 053 538)	(205 113 251)
- Régularisation des sommes non distribuables	(883 171)	(721 653)	(492 200)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 132 976)	(2 357 182)	(10 507 895)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(10 545 854)	52 691 966	25 208 294
ACTIF NET			
En début de période	59 987 665	34 779 371	34 779 371
En fin de période	49 441 811	87 471 337	59 987 665
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	546 604	320 067	320 067
En fin de période	444 980	793 222	546 604
VALEUR LIQUIDATIVE	111,110	110,273	109,746
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,04%	5,98%	5,53%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2021

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Mars 2021, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient deux souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025 et BTA Novembre 2021) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DES DIFFERENTES RUBRIQUES FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 30 853 800 dinars au 31 mars 2021, détaillé comme suit :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net	Intérêts courus/+ou - V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			27 640 090	28 726 025	58,101%	1 085 935
Obligations			10 305 878	10 633 447	21,507%	327 569
AB 2011-1_10A_26092011		10 000	100 000	102 500	0,207%	2 500
AB SUB2016-1_7A_7.5%_21/11		10 000	600 000	612 921	1,240%	12 921
AB2008_20A_21/05		3 000	120 000	125 799	0,254%	5 799
AB09/B_15A_30/09		5 000	133 150	137 122	0,277%	3 972
AB2010_15A_31/08		7 000	233 100	241 193	0,488%	8 093
AB2010_15A_31/08		3 000	99 800	103 280	0,209%	3 480
AB2017_5A_30/04		10 000	398 000	420 719	0,851%	22 719
ABSUB2020_5A_12/2		10 000	1 000 000	1 009 679	2,042%	9 679
ATBSUB17/A_7A_15/03		15 000	1 200 000	1 203 862	2,435%	3 862
ATBSUB17/A_7A_15/03		1 000	80 000	80 257	0,162%	257
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05		3 000	60 000	63 064	0,128%	3 064
ATL2016-1_5A_7.5%_270616		5 000	100 000	104 570	0,212%	4 570
ATL2018-1_7A_8.5%_170718		5 000	500 000	524 033	1,060%	24 033
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN		4 000	80 000	83 866	0,170%	3 866
ATTIJ_BANK_2017_SUB_5A_31/05		20 000	800 000	839 575	1,698%	39 575
ATTIJLEAS_201801_5A_8,2%_15/06		2 000	120 000	126 255	0,255%	6 255
BH09/B_15A_31/12		5 000	153 500	155 123	0,314%	1 623
BHSUB2015_7.5%_7A		300	11 820	12 501	0,025%	681
BHSUB2015_7.5%_7A		1 800	71 280	75 216	0,152%	3 936
BHSUB2015_7.5%_7A		6 000	240 000	252 112	0,510%	12 112
BHSUB2015_7.5%_7A		3 500	140 000	147 065	0,297%	7 065
BHSUB2016-1_7.4%_5A		5 000	100 000	105 352	0,213%	5 352
CIL 2018/1_5A_10.6%_17/01		1 500	90 000	91 547	0,185%	1 547
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%		32	1 528	1 606	0,003%	78
HL 2015-01 7A-7.85%		2 000	80 000	84 625	0,171%	4 625
HL 2015-01 7A-7.85%		2 000	80 000	84 625	0,171%	4 625
HL 2016-01 5A-7.65%		5 000	100 000	104 644	0,212%	4 644
HL 2018-01 5A-8.3%		2 000	120 000	126 724	0,256%	6 724
STB08/2_16A_18/02		10 000	250 000	251 496	0,509%	1 496
STBSUB19_7A_29/11		5 000	500 000	515 501	1,043%	15 501

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 11 680 719 dinars au 31 mars 2021, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt			7 977 045	7 984 562	16,15%	7 517
CD_AB_1M_20J_7.23%_2042021			996 800	996 959	2,02%	159
CD_ATB_0.5M_20J_7.23%_2042021			498 400	498 480	1,01%	80
CD_ATB_1.5M_10J_7.23%_242021			1 497 595	1 499 759	3,03%	2 164
CD_BIAT_2.5M_20J_7%_1442021			2 492 252	2 494 964	5,05%	2 712
CD_BT_1M_20J_7.23%_1442021			996 799	997 920	2,02%	1 121
CD_BT_0.5M_20J_7.23%_1942021			498 400	498 560	1,01%	160
CD_BTE_1M_20J_7.23%_1442021			996 799	997 920	2,02%	1 121
Bon de Trésor à Court Terme			613 948	634 958	1,28%	21 010
BTCT_52S_22-06-2021_7%		650	613 948	634 958	1,28%	21 010
Prise en pension			3 001 831	3 061 199	6,19%	59 368
PL ATTIJ_1,5M_7,76%_294J_10821 (1485 BTA 5.6% août 2022)			1 500 948	1 553 685	3,14%	52 736
PL ATTIJ_1,5M_7.23%_90J_86221 (1465 BTA 6% octobre 2023)			1 500 882	1 507 514	3,05%	6 362
Total			11 592 824	11 680 719	23,63%	87 895
Pourcentage par rapport à l'actif					23,59%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 mars 2021, le ratio susvisé s'élève à 20,19%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 mars 2021 une valeur comptable de 39 473 320 DT, soit 79,71% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres		Placements monétaires			Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt	BTCT		
ETAT	1 606	18 092 578			634 958	18 729 142	37,82%
AB	2 753 213			996 959		3 750 172	7,57%
BIAT				2 494 964		2 494 964	5,04%
ATB	1 284 119			1 998 239		3 282 358	6,63%
ATL	691 667					691 667	1,40%
ATTIJARI BANK	839 575					839 575	1,70%
ATTIJARI LEASING	210 121					210 121	0,42%
BH	747 369					747 369	1,51%
BTE				997 920		997 920	2,02%
BT				1 496 480		1 496 480	3,02%
CIL	91 547					91 547	0,18%
HL	400 618					400 618	0,81%
MCP SAFE FUND			111 854			111 854	0,23%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV			300 057			300 057	0,61%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			1 715 864			1 715 864	3,46%
STB	1 309 189					1 309 189	2,64%
TL	468 207					468 207	0,95%
UIB	1 836 216					1 836 216	3,71%
Total	10 633 447	18 092 578	2 127 775	7 984 562	634 958	39 473 320	79,71%

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 50 580 DT contre 50 155 DT au 31/03/2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	40 227	41 271	69 552
Retenue à la source sur BTA	10 353	8 884	45 893
Total	50 580	50 155	115 445

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 43 808 DT contre 84 629 DT au 31/03/2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Rémunération du dépositaire	7 467	7 467	6 000
Rémunération du gestionnaire	36 341	77 162	48 237
Total	43 808	84 629	54 237

4.1.7. Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à 37 811 DT contre 40 748 DT au 31/03/2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Commissaire aux comptes	16 578	15 273	12 978
Etat retenue à la source	5 802	5 802	6 694
CMF	4 926	9 462	6 248
Jetons de présence	6 235	6 215	5 002
Publications	3 598	3 410	519
TCL	642	566	596
Autres créiteurs divers	30	20	30
Total	37 811	40 748	32 067

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	57 029 469
Nombre de titres	546 604
Nombre d'actionnaires	502

Souscriptions réalisées

Montant	25 956 810
Nombre de titres émis	254 491
Nombre d'actionnaires nouveaux	44

Rachats effectués

Montant	(36 321 949)
Nombre de titres rachetés	356 115
Nombre d'actionnaires sortants	36

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	57 144
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	31 516
Régularisation des sommes non distribuables	(268 177)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-03-2021

Montant	46 484 813
Nombre de titres	444 980
Nombre d'actionnaires	510

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à 413 226 DT contre 273 297 DT pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus des obligations et titres émis par le trésor			
- Revenus des BTA	248 986	89 487	648 586
- Revenus des obligations	164 240	183 810	699 178
Revenus des titres OPCVM			
- Dividendes	-	-	3 524
Total	413 226	273 297	1 351 288

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à 269 467 dinars contre 960 681 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus des certificats de dépôt	26 652	146 363	302 211
Revenus des bons de trésor à CT	8 595	-	31 453
Revenus compte courant rémunéré	37 117	41 378	213 304
Revenus des prises en pension	197 103	772 940	1 865 420
Total	269 467	960 681	2 412 388

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à 111 294 dinars contre 167 462 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	109 827	165 979	553 872
Rémunération du dépositaire	1 467	1 483	5 966
Total	111 294	167 462	559 838

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à 22 152 DT contre 26 261 DT pour la même période de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Rémunération du commissaire aux comptes	3 600	3 221	12 983
Redevances du CMF	12 203	18 442	61 541
TCL	1 589	1 709	7 158
Frais de publicité	3 279	1 110	4 465
Charges diverses	1 281	1 579	5 180
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Total	22 152	26 261	91 27

5. REMUNERATION DU DEPOSITAIRE ET DU GESTIONNAIRE

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 DT TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.